

APPN - VTT



QUOTAS DEPARTEMENTAUX

La répartition des quotas départementaux **individuels et équipes** dans chacune des 6 catégories proposées au championnat territorial (*Benjamines / Minimes Filles / Cadettes Juniors Filles / Benjamins / Minimes Gars / Cadets Juniors Gars*) est laissée au libre choix des comités.

Types	22	29	35	56	Totaux
Individuels	70	15	25	30	140
Equipes	Pas de quotas équipes. Les quotas comprennent les concurrents faisant partie des équipes.				

En cas de non-utilisation des quotas par un comité, ceux-ci seront redistribués à part égale aux comités ayant organisé un championnat départemental.

ugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneutt

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
 Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>
Ugsel nationale – Site : <http://www.ugsel.org>